



## Commission culture 2015 - feuille de route

Mai 2015

Les enjeux :

Il s'agit pour cette commission culture :

- d'être force de proposition et de réflexion pour les acteurs du terrain et les élus. Sans se substituer au secteur privé ou associatif ayant pour vocation l'étude et la mise en place d'outils collaboratifs pour ce secteur.
- de favoriser une approche globale sous l'angle "culture, patrimoine et tourisme".
- d'initier et de stimuler la mise en place d'un réseau au niveau des équipements, compagnies, associations culturelles du Pays de Brest.

La feuille de route :

- Mise en place d'une première réunion de préfiguration de l'installation d'un réseau des équipements culturels.
- Elargissement de la réflexion à l'ensemble des partenaires culturels du Pays de Brest (arts de la rue, compagnies, associations, festivals, centres d'arts, musées, galeries, lieux patrimoniaux).

Les solutions, les préconisations :

Rappel de la préconisation faite par le Conseil de Développement en septembre 2013 :

« Le conseil de développement estime que le Pôle métropolitain de Brest est le niveau approprié pour être le lieu de globalisation d'un certain nombre d'actions : convergence de l'information, communication globale, stratégie générale...

La mise en œuvre d'une stratégie globale à l'échelle du Pays de Brest devra s'appuyer sur une meilleure connaissance des publics. C'est pourquoi, l'analyse des données et des chiffres concernant les publics et leurs déplacements devraient également être du domaine de compétence du Pays de Brest ».

Travail de la commission culture :

### 1<sup>ere</sup> préconisation (07/04/2014)

- Insister auprès des élus sur la nécessité impérieuse de penser le projet culturel et le fonctionnement avant de choisir le lieu et de construire l'édifice. Il est nécessaire d'échanger au préalable avec les communes environnantes, les communautés de communes proches, de vérifier la compatibilité d'un nouvel équipement auprès du Pays de Brest. Le rôle du futur lieu et son

> CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[Conseil-developpement-brest.fr](http://Conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : [maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr](mailto:maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr)



accessibilité doivent venir compléter la politique culturelle globale de la communauté de commune et du Pays de Brest. Aujourd'hui, un grand nombre de salles de ce type arrive à terme ou ont été récemment inaugurées, il nous semble impératif que ces lieux travaillent en coopération pour éviter les phénomènes de concurrence stérile et trouver des solutions pratiques à la raréfaction des financements publics.

#### 2eme préconisation (21/05/2014)

- Il y a une grande richesse et diversité de la production artistique sur le Pays de Brest mais elle ne bénéficie pas d'une diffusion à la hauteur de sa richesse, comment la rendre plus lisible ? La notion de site internet de référence pour l'activité culturelle annuelle et saisonnière semble être un impératif, son rattachement au nouveau site de promotion du tourisme « Brest, terres océanes » est souhaitable même si ce site peut avoir une vie totalement indépendant (simple lien). Il est nécessaire de penser cet axe coordination et communication. Les communautés de communes doivent poursuivre le moissonnage des informations comme elles le font pour la plupart mais la centralisation au niveau du Pays de Brest est une nécessité.

- Rajout 21/04/2015

- La première étude menée par Lucile Saint-Pol en 2011 pour l'auto saisine du Conseil de développement soulignait la nécessité d'un outil de communication type calendrier commun afin de favoriser une meilleure connaissance par le public mais également par les professionnels de la culture et du tourisme de l'ensemble des manifestations offertes sur le territoire. L'association Espace Temps France représentée par des acteurs locaux propose une solution développée au Québec sur la ville de Montréal : Mur Mitoyen, portail collaboratif, qui a pour but la circulation territoriale de l'information et des connaissances, objectifs inscrit dans les principes d'économie sociale et solidaire. Mur Mitoyen Bretagne existe depuis fin 2014 à titre expérimental et correspond aux besoins décelés dans les deux études menées : « Stratégie pour le développement culturel dans le Pays de Brest » et « Les équipements culturels du Pays de Brest en question. Vers une analyse des publics »

#### 3eme préconisation (21/05/2014) tourisme et culture :

Le tourisme est un secteur intéressant et porteur à plusieurs titres : vecteur de créations d'emplois, ciment entre acteurs publics et intervenants privés dès lors que les rôles sont bien identifiés, porteur d'images fortes sur les qualités du Pays de Brest (environnement naturel, accueil des habitants, capacité à conduire des actions collectives). Tourisme, Culture et Patrimoine sont trois piliers indissociables pour l'expression d'un message clair, en particulier en Finistère. Constat d'une véritable détermination à organiser la communication touristique du Pays de Brest de façon structurée autour de la marque « Brest, destination Océane ». Nécessité d'unifier et solidariser les stratégies de promotion et de communication touristiques.

> CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

[Conseil-developpement-brest.fr](http://Conseil-developpement-brest.fr)

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : [maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr](mailto:maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr)